



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 98

### Texte de la question

#### POLITIQUE DE SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Pascal Popelin, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pascal Popelin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Comme dans beaucoup d'autres domaines, malheureusement, la politique de sécurité menée au cours des dix dernières années (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), pourtant revendiquée comme une marque de fabrique par la précédente majorité, s'est conclue par un constat d'échec, en particulier - mais pas seulement - dans les quartiers populaires.

Annonces chocs, opérations de communication sans lendemain, inflation législative au gré de l'actualité des faits divers : telle fut la part visible de cette politique.

Culture du chiffre plutôt que du résultat, baisse des effectifs et des moyens, suppression dès 2003 de la police de proximité pour des raisons idéologiques : voilà la réalité qui a été subie par les habitants et par ceux qui ont la difficile mission d'assurer notre sécurité.

M. Patrice Verchère. Allô ! Allô !

M. Pascal Popelin. Les tentatives successives de marche arrière, pour rétablir une police déployée sur le terrain, qui connaît les quartiers et ceux qui y vivent, en situation de prévenir et d'agir au plus près des besoins, de combattre efficacement ce fléau qu'est devenu le trafic de stupéfiants, mais aussi de lutter contre ces incivilités qui empoisonnent la vie quotidienne des citoyens respectueux de la loi, n'ont jamais été assumées, pas plus qu'elles n'ont trouvé véritablement concrétisation.

M. Claude Goasguen. La question !

M. Pascal Popelin. Il y a donc urgence, en matière de sécurité aussi, à ce que nos concitoyens puissent ressentir le changement. Le droit à la sécurité doit redevenir une réalité pour tous, partout sur notre territoire.

M. Philippe Meunier. Votre politique, ce sera Jospin en pire !

M. Pascal Popelin. Tous ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir recours à des services privés, c'est-à-dire le plus grand nombre, attendent légitimement de l'État qu'il assume pleinement cette mission régalienne.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, préciser devant la représentation nationale, les priorités qui sont les vôtres, ainsi que les moyens que vous entendez mettre en oeuvre afin d'améliorer de manière tangible la sécurité des Français au cours de cette législature ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - " Allô ! Allô ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député, c'est d'abord la détermination qui doit marquer notre action. Les Français ne supportent plus ces violences, l'augmentation des atteintes aux personnes, les cambriolages, les tirages de colliers d'or, bref, cette délinquance qui pourrit la vie des gens, notamment dans les quartiers populaires. Il faut donc s'y attaquer. Et la première décision que nous avons prise, c'est de redonner des moyens à la police et à la gendarmerie : 10 700 postes ont été supprimés au cours de la législature précédente, 3 700 devaient l'être en 2013. Ce ne sera pas le cas. Et nous créerons tous les ans, pendant le quinquennat, 500 postes de policiers et de gendarmes, parce que la police et la gendarmerie ont besoin de moyens.

M. Dominique Baert. Très bien !

M. Manuel Valls, *ministre*. Et puis, nous voulons, comme vous l'avez indiqué, davantage de proximité. D'où la création de quinze zones de sécurité prioritaires, qui anticipe une nouvelle vague, pour être au plus près de la réalité, dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux, afin de créer les conditions d'une mobilisation contre ce fléau, contre le trafic de drogue, contre le trafic d'armes, contre ces cambriolages qui, notamment dans les territoires ruraux, posent beaucoup de problèmes à nos concitoyens. C'est cette mobilisation, avec des policiers et des gendarmes disponibles, faisant de l'accueil, de la relation avec les habitants, avec la population, un élément central, que nous réussirons à lutter contre la délinquance. Et puis, la fermeté. Et je veux dire ici à la représentation nationale, notamment à l'opposition, que, contrairement à ce qui s'est passé au cours des dix dernières années, la justice et la sécurité, la garde des sceaux et le ministre de l'intérieur travailleront main dans la main ("*Taubira ! Taubira !*" *sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) , parce que la justice et la sécurité vont de pair (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC*), parce qu'elles sont les deux faces d'une même autorité, et parce que nous, nous pensons que l'état de droit, ne consiste pas à mettre en cause la justice,...

M. le président. Merci...

M. Manuel Valls, *ministre*. ...mais à faire en sorte que magistrats, policiers et gendarmes travaillent ensemble contre la sécurité que vous avez laissé croître, et à laquelle nous voulons nous attaquer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Popelin](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 98

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 septembre 2012](#)